

DIJON ÉDUCATION

Faites de la science, C. Génial !

Des élèves de onze collèges et lycées bourguignons ont participé, hier, à la finale académique des concours "C. Génial" et "Faites de la science", à la faculté des sciences Gabriel à Dijon.

Pour la première année, les concours "C. Génial", destiné aux collégiens, et "Faites de la Science", ouvert également aux lycéens, se sont déroulés en même temps et au même endroit.

Ils récompensent des projets pluridisciplinaires menés depuis le début de l'année scolaire par onze classes de toute la Bourgogne, soit 195 élèves. « Que mangeront les spatonautes demain ? », « comment déterminer les dimensions des cratères de la Lune », « les sabres laser existeront-ils un jour ? » : autant d'études scientifiques qui ont été présentées devant les jurys indépendants des deux concours. « L'idée est de faire découvrir les sciences aux collégiens et lycéens par l'intermédiaire de



■ « Comment faire pousser des graines de radis dans l'espace ? » : tel était le projet des élèves du lycée Léon-Blum, du Creusot, terminant à la troisième place du concours « Faites de la science ». Photo Jérémie BLANCFÉ

la démarche scientifique », reconnaît Pierre Andreoletti, enseignant-chercheur de biochimie à l'université de Bourgogne et membre du jury du concours "Faites de la

science". « L'objectif est aussi de susciter des vocations en vue de leur orientation », rajoute Paul Germain, inspecteur d'académie de physique-chimie.

Après leur passage devant le jury, les élèves ont pu visiter les laboratoires des UFR des "sciences de la vie, de la terre et de l'environnement" et de l'UFR "science et techniques",

LES LAURÉATS

- Concours « C. Génial » :
 - 1^{er} : Collège Les Guillaums de Pouilly-sur-Loire (58) : qualifié pour la finale nationale à Paris
 - 2^e : Collège Les Deux Rivières de Moulins-Engilbert (58)
 - 3^e : Collège Stéphane-Mallarmé de Sens (89)
- Concours « Faites de la Science »
 - 1^{er} : Collège Stéphane-Mallarmé de Sens (89) : qualifié pour la finale nationale à Saint-Etienne
 - 2^e : Collège Les Guillaums de Pouilly-sur-Loire (58)
 - 3^e : Lycée Léon-Blum du Creusot (71)

qu'ils rejoindront peut-être après le baccalauréat.

Au mois de mai, il s'agira, pour les vainqueurs des deux concours, de défendre haut les couleurs de la Bourgogne à Paris et Saint-Etienne, lors des finales nationales.

Fabrice Sirlin

Du 4 au 9 avril
Les jours plus malins Dacia

Découvrez les Séries Limitées du moment !

Dacia Sandero à partir de 7 990 €^{HT}

Dacia Duster à partir de 11 990 €^{HT}

Et participez au Grand Jeu Dacia

Une Sandero Série Limitée Urban Stepway à gagner⁽⁵⁾

Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽⁶⁾

Modèles présentés : Sandero Série Limitée Urban Stepway TCe 90, soit 11 600 €^{HT}. Duster Série Limitée Steel TCe 125 4x2 avec option peinture métallisée, soit 17 080 €^{HT}.

SystemeDacia.fr Plus malins ensemble.

Groupe Guyot

DIJON AUTOMOBILE 139, AVENUE JEAN-JAURÈS 4, BD DES DIABLES-BLEUS - DIJON 03 80 51 51 51

BEAUNE AUTOMOBILE ZAC DES MALADIÈRES 9, RUE GUSTAVE-EIFFEL - BEAUNE 03 80 22 10 22

730786200

SAÔNE-ET-LOIRE POLITIQUE

Thévenoud n'aurait pas payé la cantine de ses enfants

Selon nos confrères du *Canard Enchaîné*, Thomas Thévenoud, député de Saône-et-Loire et ancien ministre qui aura tenu son portefeuille neuf

petits jours, aurait « oublié » de payer la cantine de ses enfants. La caisse des écoles du V^e arrondissement de Paris, qui gère la cantine de l'établissement où sont scolarisées ses deux filles, se trouverait en possession d'une ardoise de 1 048,82 euros. Le résultat de certains repas non payés... depuis 2011.

Une révélation qui tombe mal alors que l'intéressé se trouve en pleine promotion de son livre, *Une Phobie française*, qu'il vient de publier chez Grasset et dans lequel il livre les coulisses de l'affaire et ses démêlés avec le fisc.



■ Thomas Thévenoud. Photo archives Emmanuelle BOULAND

UNEXPECTED AVENTURE

MAINTENANT, ON PEUT RECONSTRUIRE LA SAVANE BRIQUE PAR BRIQUE.

DU 6 AU 18 AVRIL, ATELIERS DE CONSTRUCTIONS EN BRIQUES LEGO®.

LEGO

TOISON D'OR

* AVENTURE INATTENDUE. LEGO, le logo LEGO et la minifigurine sont des marques déposées du Groupe LEGO. © 2016 The LEGO Group.

405733900